

# CONCOURS D'ELOQUENCE 2009/2010

## - LE REGLEMENT -

### 1/ Présentation Générale :

Le Lions Club de Suresnes et SIJ (Suresnes Information Jeunesse) organisent un Concours d'Eloquence ouvert aux jeunes suresnois en partenariat avec les associations et établissements scolaires de Suresnes.

Ce concours est gratuit.

L'idée de ce Concours est la mise en pratique de l'exercice de la parole et de la diction par des jeunes désireux de dissenter et de s'exprimer sur une citation donnée autour du thème de la liberté.

Les candidats prononceront, devant un jury et du public, un discours **de 5 à 8 minutes** sur un thème unique.

### 2/ Définition choisie de l'éloquence :

L'éloquence est l'art de s'exprimer, d'émouvoir et de convaincre avec aisance et élégance.

### 3/ Le thème :

« Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer. » De Voltaire.

### 4/ A qui s'adresse ce concours ? :

Aux Jeunes - habitant, scolarisés ou exerçant des activités culturelles à **Suresnes**  
- de la 3<sup>ème</sup> à Bac+2.  
- **et** de 13 ans à 20 ans maximum, le jour de l'inscription

**Les Jeunes peuvent être présentés par :**

- Un lycée (Paul Langevin ou Louis Blériot),
- Un collège (Henri Sellier, Emile Zola ou Jean Macé)
- Une Association agréée par les organisateurs (SIJ, S. Animation, ASD, Parélie, Le Club Longchamp...)

**Ou :**

- **Participer en candidats libres** (Jeunes domiciliés à Suresnes, scolarisés dans des établissements d'une autre ville ou non scolarisés). **Dans ce cas l'inscription se fait uniquement au SIJ.**

### 5/ Calendrier, inscriptions, participations :

- **La date limite pour les inscriptions est le 7 décembre 2009.** Remettre la feuille d'inscription (fournie avec le règlement) dûment remplie, soit au professeur de la classe qui participe, soit à l'animateur de l'association qui participe, soit au SIJ (sur un de nos trois sites), accompagnée de l'autorisation d'image (facultatif).
- Chaque participant aura jusqu'à début février pour préparer l'intervention pour les sélections.
- **Des sélections seront organisées dans chaque Etablissement Scolaire et au SIJ** (pour les individuels et les Associations agréées), **entre le lundi 8 et le vendredi 19 février 2010.** Les parents et amis pourront y assister s'ils le souhaitent.
- **La finale se déroulera le mercredi 7 avril 2010, à la Salle des Fêtes de Suresnes, de 19h à 22h et est ouverte au plus large public**

## **6/ Principe du Concours :**

Le candidat expose une idée, défend un point de vue, argumente, persuade, provoque, dégage une émotion.... à partir du thème exprimé par la phrase « **Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer.** » devant un jury et un public.

La présentation devra se faire entre **5 et 8 minutes** pour les candidats.

Le texte est soigneusement préparé à partir d'un écrit de 4 pages maximum.

L'ensemble écrit et oral pourra être préparé seul, en atelier, en classe (cf. : le § préparation et partenariat).

## **7/ Préparation et partenariat :**

Des ateliers seront organisés dans les lycées, collèges. Les jeunes seront animés par leurs professeurs ou des intervenants extérieurs : avocats, comédiens, spécialistes de la communication qui pourront apporter leur compétence aussi bien sur le fond (ce qu'on dit) que sur la déclamation et la présentation pour parfaire la prestation.

Pour vous aider : en annexe et en téléchargement sur le site du SIJ :

[Le Guide d'une présentation réussie](#)

## **8/ Notation :**

Au niveau des sélections et de la finale, les candidats seront jugés suivant une fiche d'évaluation unique définie à l'avance et validée par un comité de pilotage.

## **9/ Organisation des sélections et de la finale :**

Pour tenir compte des différents niveaux, il y aura 2 voire 3 catégories de candidats à la finale et donc deux voire trois premiers prix distribués.

Dans chaque établissement scolaire participant 2 élèves seront sélectionnés pour la finale.

Si des candidats libres se présentent des sélections seront également organisées et 1 ou 2 candidats selon le nombre d'inscrits pourront être sélectionnés :

**Au total il y aura entre 9 et 12 compétiteurs présents à la finale.**

## **10/ Jury :**

**Chaque jury pour les sélections sera constitué au moins des personnes suivantes :**

- Un représentant du SIJ
- Un représentant du Lions
- Un représentant de l'établissement scolaire (professeurs et/ou principal(e), proviseure, CPE, médiateur...) ou un représentant d'une association.
- Un représentant de la Ville (élus et/ou salariés)

**Le jury de la finale sera constitué de :**

- Un représentant du SIJ
- Un représentant du Lions de Suresnes
- Un représentant du Lions du District
- Un représentant de l'Education nationale
- Le Maire de Suresnes et/ou un maire adjoint
- Une ou plusieurs personnes qualifiées

### **11/ Critères d'évaluation :**

**les candidats seront évalués sur trois points principaux :**

**1/ La façon de s'exprimer.** Pour **50%** de l'évaluation  
L'intonation, l'expression, capacité de convaincre, le vocabulaire...

**2/ Le fond, ce qui est dit.** Pour **35%** de l'évaluation  
Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples...

**3/ La présentation.** Pour **15%** de l'évaluation  
Respect du temps, la gestuelle, la tenue

### **12/ Prix :**

A l'heure où nous réalisons ce règlement, les prix n'ont pas encore été définis.

Dans tous les cas il sera décerné :

**Un premier prix par catégorie, d'un montant supérieur à 100 €**

**Un deuxième prix par catégorie, d'un montant compris entre 50 et 100 €**

Une récompense sera remise à tous les participants du concours.